

COMMENT MESURER LA CONTRIBUTION DU SECTEUR
NON STRUCTURE A LA PRODUCTION NATIONALE
DANS LES PAYS DU TIERS MONDE?*

BY JACQUES CHARMES

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre Mer, Paris

This article discusses methods of integrating the "informal sector" in the national accounts of developing countries. This sector, defined generally as composed of producers who do not keep formal accounts, is difficult to capture by usual statistical collection techniques, and therefore is often neglected. The paper develops the requirements for a direct inquiry approach to obtaining data for this sector, emphasizing the need for national, exhaustive, and periodic coverage. It then proceeds to propose methods of analysis for informal sector enterprises with and without fixed locations, tailored to the specific characteristics of each trade. The final section presents some results of application of the proposed methods in Tunisia and Niger.

Dans les pays du Tiers-Monde, l'artisanat de production et de services, ainsi que le petit commerce—le "secteur non structuré" pour employer un terme générique aujourd'hui couramment utilisé—représentent des activités dont il est difficile d'imaginer qu'elles puissent être tenues pour négligeables dans la Comptabilité Nationale.

Précisément, en l'absence d'enquêtes spécifiques, la méthode de prise en compte retenue est une méthode indirecte qui évalue la contribution de l'artisanat de production par solde à partir des consommations intermédiaires, la contribution de l'artisanat de services à partir de données pas toujours très rigoureuses sur l'emploi et les revenus, le commerce étant évalué en appliquant les taux de marge aux productions et aux importations.

Ces méthodes indirectes ont généralement eu pour résultat de faire apparaître la contribution du secteur artisanal à la production comme relativement importante, et de susciter le lancement d'une première génération d'enquêtes sur l'artisanat.

S'il n'est pas douteux que les méthodes directes par voie d'enquêtes sont toujours préférables aux méthodes indirectes, on pouvait néanmoins légitimement être amené à se demander si l'importance des moyens nécessités par la mise en oeuvre de telles enquêtes spécifiques, en valait la chandelle. Plusieurs raisons poussaient en ce sens:

- tout d'abord le secteur artisanal et le petit commerce sont, par nature, rebelles à l'appréhension statistique. Et ils le sont d'autant plus qu'il n'est pas fait d'effort pour adapter les concepts et méthodes d'enquêtes aux réalités spécifiques de ces activités économiques.

*Version remaniée d'une contribution présentée à la Conférence Régionale Africaine de l'International Association for Research on Income and Wealth. IARIW-ECA. Douala. Novembre 15-20, 1982.

- de ce fait, la contribution du secteur saisie par voie directe a pu se révéler moins importante que son estimation par voie indirecte.
- enfin, les progrès de l'industrialisation étaient censés faire passer au second plan des activités considérées comme traditionnelles et donc signes anti-nomiques du progrès.

Aussi, après la période qui voit le lancement d'enquêtes sur l'artisanat dans un assez grand nombre de pays, l'enthousiasme retombe et l'on en revient aux anciennes méthodes d'estimation indirecte (utilisant toutefois certains résultats acquis par les enquêtes), quand on n'en vient pas à négliger purement et simplement la contribution de ce secteur.

Cependant, à partir du milieu des années 70, l'importance de l'exode rural et de la croissance urbaine va sensibiliser les planificateurs aux problèmes de l'emploi, et comme les enquêtes sur l'emploi ou les recensements de population ne débouchent pas sur les taux de chômage très élevés qu'on attendait, on en déduit qu'il existe toute une frange de la population qui est employée (ou sous employée) dans un secteur que l'on qualifie de "non structuré" pour la seule raison qu'on l'a négligé jusqu'alors. Cette fois-ci, c'est sous l'angle de l'emploi qu'est appréhendé le secteur; le comptable national reste provisoirement à l'écart de cette seconde génération d'enquêtes sur le secteur non structuré d'autant plus que l'on prétend que les emplois dans ce secteur, pour être en nombre très important, n'en sont que moins productifs: N'est-ce point d'ailleurs les adeptes de la théorie du chômage déguisé et du sous-emploi qui ont débusqué ce nouvel acteur du développement (ou du sous développement)?

Du fait même de leur origine, ces enquêtes sur le secteur non structuré restent limitées aux grands centres urbains, et continuent d'utiliser des concepts et des méthodes classiques et donc inadéquats, deux facteurs qui occultent l'importance de la participation du secteur non structuré à la formation du produit national.

Cependant au cours des dernières années, les services de planification de plusieurs pays africains se sont lancés dans des opérations de collecte visant à mieux appréhender la participation du secteur non structuré à la production nationale, et à permettre son intégration dans les Comptes Nationaux.

La Tunisie et la Côte d'Ivoire ont entrepris presque simultanément en 1976 des Recensements d'Etablissements sur tout le milieu urbain de leur territoire, la Côte d'Ivoire allant même jusqu'à recenser les activités non sédentaires, c'est-à-dire les activités ne s'exerçant pas dans des locaux fixes (marchands ambulants) ou spécialement destinés à cet effet (travail à domicile).

La Tunisie réalisait ensuite des enquêtes-pilotes dans certaines branches spécifiques du secteur non structuré (Bois-Cuir-Mécanique 1977-79), puis généralisait l'enquête à l'ensemble des branches du secondaire et du tertiaire (Enquête Nationale sur les Activités Economiques 1982).

Le Niger, s'inspirant des expériences précédentes, réalisait en 1981-82 un Recensement des activités, et des enquêtes de branches, tant sur les activités sédentaires que sur les activités non sédentaires de la ville de Niamey.

Ce sont les enseignements de ces expériences que nous allons essayer de tirer ici en faisant ressortir leur vocation à généralisation, et en montrant comment

traiter les spécificités régionales ou nationales dans un cadre suffisamment large pour être adapté, sans mettre en péril la possibilité de généraliser la méthode d'enquête.

I. DÉFINITION DU "SECTEUR NON STRUCTURÉ" ET CONDITIONS DE SON INTÉGRATION DANS LES COMPTES NATIONAUX

1. Définition

"Non structuré" ou "informel" ne signifie évidemment pas "non organisé". Comme on s'en doute, toute activité qui se caractérise par une certaine expansion, ou qui perdure tout simplement, est organisée.

"Non structuré" ne veut pas dire non plus coupé de, sans relation avec le secteur "moderne" de l'économie. C'est sur ce sujet qu'ont lieu les discussions les plus byzantines sur le dualisme dont serait entâché le concept. Il est évident qu'il existe un lien fonctionnel entre les deux secteurs, en ce sens que le secteur non structuré assure une reproduction à bon marché de la force de travail, et est ainsi "nécessaire" à la reproduction du secteur moderne (ou à l'accumulation qui s'y développe). Mais c'est là le type-même de la thèse non falsifiable dont parle Karl Popper; la proposition est tellement générale qu'elle est obligatoirement vérifiée: si le secteur non structuré existe, c'est bien évidemment parce qu'il remplit un tel rôle.

En fait, le concept de secteur non structuré est l'instrument d'une démarche purement empirique: est "non structuré" ou "informel," tout ce qui n'entre pas dans les cadres (les structures, les formes) institutionnels légaux de l'activité économique, et donc par voie de conséquence tout ce qui n'entre pas dans les cadres de quantification classique de l'économie, autrement dit tout ce qui n'est pas saisi par la comptabilité nationale et la statistique classiques: c'est précisément le *solde* que l'on va tenter d'appréhender directement par voie d'enquête.

Il en résulte une très grande hétérogénéité des activités concernées et de leurs modalités d'exercice, et la nécessité d'adopter des méthodes d'appréhension spécifiques à chaque type d'activité. Les conditions nécessaires à l'appréhension du "solde" vont nous permettre de revenir sur cette diversité.

2. Les Trois Conditions Nécessaire à l'Appréhension du "Solde", par voie d'Enquêtes Directes

Sous peine de n'aboutir qu'à repousser la limite à partir de laquelle le calcul par solde devient nécessaire, l'enquête sur le secteur non structuré se doit d'être:

- nationale et exhaustive,
- estimative de la production,
- périodique.

a. L'enquête doit être *Nationale et Exhaustive*.

Nous avons déjà dit que la plupart des enquêtes sur le secteur non structuré réalisées en Afrique, sous l'égide du Bureau International du Travail notamment, s'étaient cantonnées aux capitales. Il en résulte une impossibilité de généralisation à l'ensemble national, étant donné que l'importance du secteur non structuré

dans l'emploi total n'est pas connue et que par ailleurs les structures de production ou de prix peuvent être extrêmement différentes d'une région à l'autre.

La réalisation de l'enquête au niveau national est donc une condition indispensable à l'intégration du secteur non structuré dans les comptes nationaux. Mais ce n'est pas une condition suffisante. En effet, l'exhaustivité de l'investigation peut ne pas être assurée, puisque par nécessité l'enquête ne peut porter que sur les établissements économiques qui sont parfaitement localisés. En ce sens, les activités dites non sédentaires que l'on rencontre fréquemment dans les pays africains au Sud du Sahara, sont en réalité relativement bien localisées: les "tabliers" de Niamey, ainsi appelés parce qu'ils exercent leur activité de commerce, service ou production sur des tables installées à même la rue, ne sont pas véritablement des ambulants, et leur recensement ne pose guère de difficultés. En revanche, des activités de type artisanal tout aussi peu négligeables s'exercent de façon ambulante, itinérante ou non sédentaire (BTP notamment), ou encore à domicile (tissage-confection). La difficulté qu'il y a à localiser ces activités, qui changent constamment de place ou qui ne sont pas visibles de la voie publique, oblige à procéder à des investigations indirectes. La seule façon de saisir ces activités étant les enquêtes auprès des ménages, et celles-ci ne pouvant se limiter à ces seules catégories,¹ seule une démarche comparative dont nous exposerons plus loin la méthode, permet d'assurer l'exhaustivité de l'investigation.

b. L'enquête doit permettre d'aboutir à une *Estimation Globale de la Production*

Si la réalisation de l'enquête au niveau national permet d'assurer une bonne représentativité de l'échantillon tiré, encore faut-il veiller à la complémentarité des sources. Dans chaque branche, on peut en général distinguer grosso-modo, trois catégories d'entreprises ou d'ateliers, selon les modalités d'exercice:

- les entreprises modernes qui, généralement, tiennent une comptabilité conforme au plan comptable (même si certains de ses éléments laissent à désirer) et dont les documents comptables (bilans) font assez souvent l'objet d'une exploitation régulière et systématique.
- les ateliers artisanaux qui ne tiennent pas de comptabilité, traditionnellement définis d'après un critère de taille (moins de 10 emplois par exemple), et sur lesquels portent en général les enquêtes artisanales classiques.
- l'artisanat à domicile qui relève de l'unité d'observation ménage et non plus entreprise.

Généralement on constate une absence d'harmonisation dans les définitions du secteur moderne et de l'artisanat, donnant lieu à des investigations séparées et rarement coordonnées. D'où le risque de double compte (entreprise de moins de 10 emplois tenant une comptabilité et déjà prise en compte dans l'exploitation des bilans) ou d'exclusion (entreprises de plus de 10 emplois ne tenant pas de comptabilité). D'autre part, les enquêtes artisanales incluent quelquefois dans leur champ le travail à domicile, mais le mélange des genres entre entreprises et ménages n'est pas un gage d'exhaustivité.

¹Puisqu'une enquête auprès des ménages ne peut guère procéder autrement que par sondage aréolaire.

Tous problèmes qui rendent difficile l'estimation globale de la production. Estimation elle-même obérée par le défaut d'adaptation des méthodes et concepts servant à évaluer la production du secteur artisanal, et qui risquent de n'aboutir qu'à des déclarations fortement sous-estimées et peu crédibles.

Ainsi l'estimation globale de la production implique-t-elle une harmonisation des définitions et une adaptation des concepts et méthodes d'observation.

c. L'enquête doit être *Périodique*

Il n'est pas possible de considérer que le secteur non structuré représente toujours la même proportion de l'activité des branches dans toutes les conjonctures et quelle que soit l'évolution générale de l'économie. On peut même penser que ce véritable poumon de l'économie évolue plus vite que le secteur moderne dans les branches en expansion, et régresse plus rapidement dans les branches en crise. D'où la nécessité de procéder à des enquêtes sur le secteur non structuré, à date régulière, ne serait ce que parce que la base de sondage devient rapidement caduque. Certes, la fréquence ne saurait être aussi forte que dans le secteur moderne, et il n'est pas possible d'envisager des enquêtes annuelles. La périodicité des Recensements de Population (10 ans) semble trop longue mais elle peut être acceptable à défaut d'une périodicité quinquennale qui semble mieux adaptée à ce genre d'investigation.

Sans doute la réalisation d'un Recensement d'Etablissements doit pousser à la mise en place d'un Fichier National des Entreprises et des Etablissements dont la mise à jour permettrait d'éviter le renouvellement trop fréquent de lourdes opérations censitaires. Cependant l'utilisation d'un fichier inter-administratif à des fins statistiques présente de nombreuses difficultés (l'expérience du fichier SIRENE en France le prouve). Particulièrement, dans le cas d'un pays en voie de développement, la partie "non structurée" du fichier se périmait extrêmement vite, sans que les sources autres que statistiques permettent d'y parer. Le renouvellement des recensements d'établissements est donc une nécessité qu'il n'est guère possible d'éviter et qui permet en outre de procéder à d'utiles comparaisons avec les données des Recensements de Population.

II. DESCRIPTION D'UN SYSTÈME D'ENQUÊTES POUR L'OBSERVATION DU SECTEUR NON STRUCTURÉ

Le concept—empirique—de secteur non structuré recouvre des situations très diverses qu'il ne peut être question d'appréhender de façon intégrée et unitaire, et que l'on peut classer en deux grandes catégories requérant des investigations spécifiques particulières:

- Les activités s'exerçant plus ou moins officiellement dans des locaux ou des établissements spécifiquement prévus à cet usage, constituent ce que l'on a appelé le secteur non structuré localisé et recouvrent le champ des enquêtes artisanat classiques (ou encore les activités dites sédentaires dans les enquêtes du Bureau International du Travail).
- Les activités monétaires s'exerçant dans les domiciles ou de façon itinérante, épisodique ou clandestine, constituent le secteur non structuré

non localisé. (Les activités non sédentaires, selon la définition du BIT, ne constituent qu'une partie de cette catégorie).

Les activités de la première catégorie relèvent de la statistique d'entreprises, alors que les activités de la seconde catégorie relèvent de la statistique comparative et de la statistique des ménages.

Si les enquêtes statistiques ont naturellement tendance à mettre l'accent sur la première catégorie d'activités, la seconde catégorie ne saurait être tenue pour négligeable, puisque au moins pour ce qui concerne le nombre d'emplois, elle représente la partie cachée de l'iceberg (56,6 pour-cent de l'emploi du secteur non structuré en Tunisie,² 54,7 pour-cent en Côte d'Ivoire³; à Niamey,⁴ les seules activités non sédentaires représentaient en 1981 35,2 pour-cent de l'emploi du secteur non structuré.

Nous examinerons successivement les deux méthodes d'investigation requises pour appréhender ces deux formes du secteur non structuré.

1. Méthode d'Analyse du Secteur Non Structuré Localisé

Le système d'enquêtes relatif à l'étude du secteur non structuré localisé comprend trois volets: un recensement général des établissements, des monographies socio-économiques de métiers, et des sondages sectoriels.

- *Le recensement général des établissements* est évidemment la clé de voute du système puisqu'il permet de dénombrer précisément l'effectif des unités concernées, effectif rarement connu avec précision en raison du caractère généralement partiel des enquêtes industrielles, artisanales ou commerciales. Le fait de ne pas fixer *a priori* un critère de délimitation entre artisanat et industrie, entre secteur non structuré et secteur moderne, autorise en effet la collecte à procéder à un ratissage géographique complet, par le porte à porte, en parcourant les îlots dans toutes leurs dimensions (étages, sous-sols, arrière-cours, etc. . .). Cette démarche exhaustive, qui gagne à se fonder sur les travaux préliminaires de pré-dénombrement et de cartographie des recensements de population, présente deux difficultés: tout d'abord, il n'est pas toujours aisé de distinguer les établissements des domiciles; en particulier lorsqu'une porte donnant sur la voie publique est fermée, on ne peut savoir *a priori* si elle ouvre sur un domicile ou un établissement, ce qui implique une multiplication des passages, ou une enquête de voisinage. En second lieu, le porte à porte implique que l'unité d'observation soit le local, à partir duquel il est nécessaire de reconstituer l'entreprise. Or l'une des caractéristiques du secteur non structuré est précisément d'éclater l'entreprise en multiples établissements qui passent plus facilement inaperçus.

²cf. Charmes, J., Domenach, H., et Guengant, J. P., 1982; Etudes sur l'emploi aux Antilles et en Tunisie. Sous emploi, secteur non structuré, migration, INSEE—*Collection Archives et Documents*, n° 54 (cf. Tableau p. 85).

³cf. O. Kako: "L'attraction des capitales. Le cas d'Abidjan" in *Vivre et survivre dans les villes africaines*, PUF (1982) (pp. 137 à 146).

⁴Ministère de Plan: Etude du secteur non structuré de la ville de Niamey. Recensement des établissements commerciaux, artisanaux et industriels de la ville de Niamey 1981, 113 p.

C'est pourquoi le recensement des établissements doit servir de base à la constitution d'un Fichier National d'Entreprises. Une telle opération implique en effet qu'il soit procédé à la normalisation des adresses et des noms propres, ce qui a permis de constater, lorsque l'expérience a été tentée, comme en Tunisie, qu'un nombre non négligeable de petits établissements font partie intégrante d'entreprises appartenant à des personnes physiques identiques.⁵ Dès lors le critère de la taille (moins de 10 emplois/10 emplois et plus) perd une partie de sa valeur quant à la délimitation du secteur non structuré, au profit du critère de comptabilité. L'effectif de la main d'oeuvre et sa composition (salariés, apprentis, aide familiaux, saisonniers), la tenue ou non d'une comptabilité avec bilan ou simplifiée, sont en effet des informations qui doivent être relevées dans le questionnaire du recensement, parallèlement au nom ou à la raison sociale, à l'adresse et à l'activité normalisées.

Outre cet avantage d'aider à la détermination à *priori* du champ d'extension du secteur non structuré, le recensement des établissements doit également permettre d'estimer les effectifs de main d'oeuvre travaillant à domicile ou de façon clandestine, par une démarche comparative que nous examinerons ci-après, au paragraphe II.2.

- *Les monographies socio-économiques de métiers* représentent une contribution sociologique à l'investigation statistique. L'idée d'un questionnaire unique pour toutes les branches du secteur non structuré doit d'emblée être écartée; et le rôle des monographies est entre autres objectifs, de permettre l'élaboration de questionnaires statistiques adaptés aux réalités de chaque métier ou de chaque activité, en fournissant une connaissance qualitative préalable de ces réalités.

Procédant par entretiens au magnétophone d'un nombre restreint d'artisans, les monographies ne visent pas à l'extrapolation: cependant les artisans interrogés, choisis par relation, sont censés représenter le plus grand nombre de cas possibles par rapport aux quelques caractéristiques connues comme pouvant être des facteurs de différenciation: activité, effectifs, composition de la main d'oeuvre, localisation géographique.

Les monographies sont réalisées dans les principales branches d'activité pour lesquelles le recensement des établissements montre que les petites unités sont dominantes, soit en nombre, soit en emplois.

Les méthodes d'évaluation de la production, de la valeur ajoutée et des bénéfices sont testées au cours des entretiens monographiques: d'un entretien ou d'un artisan à l'autre, une question à visée quantitative dont la réponse n'est pas jugée satisfaisante est posée sous une autre forme ou par un autre biais, après que les raisons invoquées par un précédent artisan pour justifier sa difficulté à répondre aient été soumises à l'artisan nouvellement interrogé. Ainsi par recoupements successifs et écueils sur des contradictions en chaîne, la réalité du comportement des petits ateliers s'éclaire progressivement et, par la même occasion, la forme des questions pertinentes.

⁵Le recensement fait ainsi apparaître un secteur de "transition", solution de continuité entre secteur non structuré et secteur moderne, que les enquêtes classiques tiennent pour inexistant.

Bien que la formalisation en un questionnaire statistique soit nécessairement appauvrissante, l'énumération des quelques principes qui président à sa mise en oeuvre permet de comprendre les méthodes de calcul des agrégats que nous exposerons à la section III.2.

Le principe sans doute le plus important consiste à bien saisir le rythme de l'activité étudiée et à appuyer le questionnaire sur cette base solide. C'est en effet dans ce principe que réside la force du questionnaire, mais aussi sa difficulté.

Un autre principe consiste à tenir compte de la quantité du travail incorporée dans le produit fabriqué ou le service rendu par l'activité étudiée.

Enfin le dernier principe consiste à procéder à des raisonnements (et des relevés) en termes unitaires: unité de produit ou unité de temps, selon qu'il s'agit d'une production de biens ou d'une production de services.

- *Les sondages sectoriels* se fondent sur les enseignements des monographies et sur les questionnaires qui en sont issus.

Un principe essentiel à respecter est la complémentarité du champ de ces sondages avec celui de la collecte organisée pour le secteur moderne. Dans la plupart des pays africains, les statistiques d'entreprises sont établies, en l'absence d'enquêtes industrielles régulières, à partir des déclarations statistiques et fiscales. Si les informations collectées par ces déclarations sont satisfaisantes pour le comptable national (du point de vue de la forme des questions et non des réponses qui y sont apportées), on pourra reprendre cette déclaration et la remplir auprès de l'ensemble des entreprises de 10 emplois et plus, recensées mais absentes des fichiers administratifs: l'expérience montre que ces entreprises ne sont pas peu nombreuses et qu'une bonne partie d'entre elles sont susceptibles de fournir des données comptables déjà élaborées. Quant aux autres, c'est le questionnaire secteur non structuré qui leur sera soumis. Le choix de ce questionnaire doit évidemment être justifié car il est adapté aux entreprises de taille modeste.

Pour les entreprises de moins de 10 emplois, il est procédé à un sondage dont le taux varie en fonction des strates (activité, nombre d'emplois, localisation géographique), de façon à assurer la représentativité des principales branches d'activité et éventuellement des régions géographiques.

Le questionnaire secteur non structuré est donc posé, par enquête directe, auprès de cet échantillon. Ce questionnaire se caractérise dans ses trois versions (branches manufacturières, commerce, services) par un tronc commun (emploi et rémunérations, capital et investissements, charges diverses, opinion et divers), et une partie spécifique concerne l'évaluation du chiffre d'affaires et de la production (sur laquelle nous reviendrons ci-après).

Alors que dans une phase expérimentale, on peut s'efforcer d'élaborer des questionnaires spécifiques à chaque branche d'activité, on veillera dans une enquête nationale, à homogénéiser la démarche; ce qui implique par exemple que le tableau des coûts de production n'énumère pas au préalable

les principales matières premières et consommations intermédiaires utilisées. Il revient à l'enquêteur d'en dresser la liste sur le tableau approprié, au moment du passage du questionnaire. De la même façon, le choix de la période de référence servant à établir le rythme de l'activité, est laissée à l'initiative de l'enquêteur, en fonction de l'activité sur laquelle porte son investigation.

Les précisions qui font ainsi défaut sur les questionnaires auront été reportées dans les manuels d'instructions aux enquêteurs, très détaillés, et une certaine spécialisation sera opérée entre les enquêteurs afin d'initier préalablement les équipes aux corps de métiers qu'elles auront à enquêter. Il va sans dire que la limite moins de 10 emplois/10 emplois et plus n'est pas impérative. Cette limite doit être fixée par les résultats du recensement des établissements et doit correspondre nettement au passage d'une structure à une autre. Ainsi dans le cas de la Tunisie, jusqu'à 10 emplois la proportion des salariés est toujours inférieure à 50 pour-cent des effectifs, cependant que la proportion des apprentis est toujours croissante et importante; enfin, cette limite est la borne supérieure du seuil fiscal au delà duquel l'entrepreneur passe de l'imposition au forfait à l'imposition sur le chiffre d'affaires.

En tout état de cause, la forme du questionnaire (avec bilan/sans bilan) n'est pas contraignante et si l'on trouve dans l'échantillon des entreprises de moins de 10 emplois, une entreprise qui tient une comptabilité, on lui soumettra le questionnaire avec bilan (correspondant à la déclaration administrative), et, inversement, si parmi les entreprises de 10 emplois et plus il en est qui ne tiennent pas de comptabilité, c'est le questionnaire secteur non structuré sans bilan qui leur sera soumis.

2. Méthode d'Analyse du Secteur Non Structuré Non Localisé

Tout comme dans le cas précédent, il s'agit ici d'estimer la contribution de cette fraction du secteur non structuré à la production. Il est donc nécessaire en premier lieu de dénombrer les travailleurs concernés, et en second lieu d'évaluer leur productivité.

- *L'analyse comparative des sources de données sur l'emploi* permet de dénombrer la population concernée. Nous avons déjà dit que le recensement des établissements gagnait à être réalisé à la suite du recensement de la population afin d'en alléger la charge. Mais il y a un autre avantage à cette coïncidence dans le temps: c'est la possibilité d'en comparer les résultats.

En effet, il n'est pas de source plus exhaustive que le recensement de population. A condition toutefois qu'ait été correctement traitée la question épineuse des "femmes au foyer". Il apparaît en effet que se déclarent spontanément "au foyer" et donc inactives des femmes qui en réalité se livrent à des activités monétaires. C'est le cas notamment des femmes et filles d'exploitants agricoles: en milieu urbain, les femmes au foyer peuvent pratiquer des activités artisanales de tissage ou de confection, non toujours

destinées aux besoins immédiats du ménage (autoconsommation). Mais le secteur non structuré non localisé n'est pas uniquement composé de ces femmes au foyer: il comprend aussi des travailleurs oeuvrant dans des ateliers clandestins ou itinérants (ou du moins situés de telle façon qu'ils échappent à la vigilance des enquêteurs), mais qui se déclarent actifs dans une enquête auprès des ménages, de la même manière que se manifestent des travailleurs qui n'ont pas été déclarés par leurs patrons lors du recensement des établissements.

L'étude approfondie des résultats du recensement de la population ne permet pas de dénombrer directement cette population flottante, mais son estimation est obtenue en retranchant de la population active totale par branche d'activité les effectifs recensés dans les établissements.

A défaut de recensement de population, on peut utiliser toute autre source censée être plus exhaustive, en particulier les enquêtes sur l'emploi auprès des ménages. Néanmoins, il convient d'admettre que la qualité des relevés concernant l'activité des individus laisse souvent à désirer dans les recensements des pays d'Afrique au Sud du Sahara. De ce point de vue, les recensements d'établissements permettent d'approcher de façon plus sûre la réalité de l'emploi urbain. Dans ces pays d'ailleurs, l'essentiel du secteur non structuré non localisé est constitué par les activités non sédentaires susceptibles d'être recensées au même titre que les sédentaires.

- *Les monographies socio-économiques* sont, dans le cas du secteur non structuré non localisé, le seul moyen d'estimer la productivité des travailleurs concernés, du moins pour ce qui concerne le travail à domicile, car l'on peut faire l'hypothèse, sans grand risque de se tromper, que les travailleurs clandestins ou non déclarés ont une productivité très proche de celle du secteur non structuré localisé dans la branche correspondante. Et par ailleurs, les activités non sédentaires sont susceptibles d'être couvertes par questionnaire simplifié. Le travail à domicile ne peut évidemment être traité de la même manière, puisqu'il s'agit, nous l'avons déjà dit, de femmes au foyer dont ce n'est pas l'unique occupation, et qui peuvent donc consacrer un temps variable à l'activité de tissage ou de confection.

La méthode idéale consisterait en l'occurrence à pratiquer un sondage statistique auprès des ménages. Mais cela s'avère impossible puisqu'on ne peut connaître la population-mère des ménages ayant un ou plusieurs de ses membres pratiquant une activité à domicile, avec suffisamment de précision pour qu'il soit possible d'en tirer un échantillon représentatif. On ne peut donc que se baser sur les résultats du recensement de la population pour savoir que ces activités sont particulièrement développées dans telle et telle région géographique où l'on procèdera donc à des monographies qui présenteront cette particularité d'intégrer un questionnaire quantitatif simplifié permettant d'aboutir aux éléments recherchés, et notamment au temps consacré par jour, par semaine ou par mois au travail à domicile, la productivité par personne et par unité de temps étant peu variable.

III. L'INTÉGRATION DU SECTEUR NON STRUCTURÉ DANS LES COMPTES NATIONAUX: PRINCIPES, MÉTHODES, RÉSULTATS

1. *Principes*

S'agissant d'appréhender des activités monétaires habituellement négligées par manque de connaissance, il n'est pas tant question d'adapter les cadres comptables à une réalité qui se situerait en dehors, que d'adapter les méthodes et techniques de collecte afin de faire entrer cette réalité dans les cadres comptables préexistants.

La comptabilité d'entreprise, dont la comptabilité nationale n'est somme toute que l'agrégation, est en effet un instrument au service du comportement de maximisation du profit, ou à tout le moins du revenu (pour les entrepreneurs individuels).

La proposition reste vraie, même lorsque ce revenu parvient tout juste à subvenir aux besoins de l'entrepreneur et de son ménage. Car si l'on constate généralement une absence de comptabilité dans le secteur non structuré (et pour cause, puisque c'est l'un des critères de définition), cette absence n'est jamais totale. Il existe la plupart du temps un embryon de comptabilité, même non écrite: par exemple, la méthode de fixation du prix en fonction du coût de la matière première ou du temps nécessaire. L'objectif des enquêtes sur le secteur non structuré est précisément d'élucider ces "manières de compter," et de convertir dans les termes des plans comptables, cette comptabilité embryonnaire adaptée aux contraintes et au niveau des entrepreneurs du secteur non structuré.

2. *Méthodes*

La clé qui permet d'opérer cette conversion est la connaissance du rythme de l'activité.

En effet, si le chiffre d'affaires annuel est bien un concept opératoire et significatif pour analyser l'activité d'un petit entrepreneur, si petit soit-il, il est clair toutefois qu'un tel concept n'a certainement pas—du moins pas souvent—une signification très évidente pour cet entrepreneur qui n'est soumis à aucun cycle annuel, pas même à celui de l'impôt auquel il échappe le plus souvent et encore moins à celui de la comptabilité. Faute de ce minimum de signification concrète, l'entrepreneur ne peut répondre sur ce point, quelle que soit par ailleurs sa bonne volonté. Le problème consiste donc à essayer de recenser les cycles auxquels il est soumis et qui déterminent en grande partie son comportement et finalement sa manière de compter car il s'agit bien d'aboutir en fin de compte à une quantification en termes monétaires. Ces cycles peuvent être multiples et interférer entre eux: c'est de leur résultante que dépend le rythme de l'activité. Certains de ces cycles sont liés à l'activité elle-même: cycle saisonnier des commandes, cycle aléatoire des approvisionnements et des pénuries. D'autres sont liés au comportement de l'entrepreneur: cycle de l'apprentissage, cycle du stockage. Certains sont susceptibles de régulation: c'est le cas par exemple du

cycle de l'apprentissage,⁶ c'est aussi celui du cycle des approvisionnements régulé par une politique de stockage que certains artisans peuvent se permettre, contrairement à d'autres à court de liquidités.

Dans la plupart des cas, l'absence ou la difficulté de régulation entraîne un raisonnement en termes unitaires:

- unité de fabrication (chambre à coucher pour l'ébéniste, révision de moteur pour le garagiste) ou multiple de cette unité dans le cas du travail en série (100 paires de chaussures . . .);
- unité de temps: la semaine pour les fabricants de chaussures, les garagistes ou les petits commerçants.

La collecte des données dont l'agrégation ou l'extrapolation nous conduira aux éléments réputés opératoires du point de vue de la comptabilité nationale passera donc par l'observation détaillée des coûts et des temps de production unitaires dans le premier cas, par l'établissement détaillé sur une période d'un mois d'un calendrier hebdomadaire des opérations de production, de service ou de commerce et de leurs coûts dans le second cas. Dans les deux cas, les variations saisonnières de l'activité sont appréhendées de façon détaillée.

C'est donc un tel schéma qui est suivi dans l'élaboration des questionnaires des enquêtes sur le secteur non structuré. En théorie, chaque branche d'activité requiert un questionnaire approprié. En fait, dans une Enquête Nationale, par souci de simplification, et pour tenir compte des situations extrêmement diverses que l'on est susceptible de rencontrer au sein même d'une branche, on optera pour trois grands types de questionnaires: branches manufacturières, branches de service, et commerce, dans lesquels l'unité de temps n'est pas fixée, mais laissée au choix de l'enquêté (le manuel d'instructions permettant aux enquêteurs de se familiariser avec les principaux comportements observés dans les diverses branches du secteur non structuré).

L'expérience acquise lors des enquêtes monographiques, puis lors des enquêtes sectorielles pilotes, nous amènent à mettre en oeuvre trois méthodes d'évaluation de la production ou du chiffre d'affaires:

- chiffre d'affaires calculé par la consommation de matières premières. Pour les branches productives (bois, cuir, métal, boulangerie), cette méthode consiste à reconstituer la valeur des achats des matières premières sur une année (ou sur une période significative que l'on extrapole à partir des variations saisonnières), à faire le rapport de cette valeur à la matière première contenue dans une unité du produit le plus couramment fabriqué⁷ et à multiplier ce rapport par le prix unitaire de ce même produit. Pour le commerce, il s'agit d'une estimation du chiffre d'affaires par les achats.

⁶La main d'oeuvre d'apprentis est souvent utilisée aux mêmes tâches que la main d'oeuvre salariée, et certains artisans peuvent embaucher de nouveaux apprentis plusieurs mois avant le départ prévu de leurs apprentis formés. cf. Charmes J. (1980): Les contradictions du développement du secteur non structuré, *Revue Tiers Monde*. Vol. XXI, n° 82, pp. 321-335.

⁷On obtient de cette manière une production en volume, en équivalents du produit le plus courant.

- Chiffre d'affaires déclaré.

Le relevé par période significative de la production en volume ou en valeur (ou des ventes pour les services et le commerce), permet d'obtenir une déclaration directe, par application du coefficient de variations saisonnières.

- Chiffre d'affaires calculé par la capacité de production.

Pour tous les secteurs productifs, cette méthode consiste à attribuer un coefficient de productivité à chaque travailleur de l'atelier en fonction de sa qualification. Le coefficient de productivité de l'atelier ainsi obtenu est transformé en capacité de production en le multipliant par le nombre de jours travaillés. En rapportant à ce chiffre le temps de travail effectif (pondéré par la productivité) nécessaire à la fabrication du bien le plus courant, on obtient la production potentielle en volume, que l'on valorise par le biais du prix unitaire.

L'estimation finalement retenue est la plus forte des deux estimations les plus proches, puisqu'il y a alors un indice de cohérence dans les réponses.

Dès lors, les principaux éléments nécessaires à l'établissement des comptes d'agent et du tableau d'entrées-sorties peuvent être calculés: la structure des coûts unitaires est appliquée à la production en volume pour en déduire le montant des diverses consommations intermédiaires, cependant que les charges diverses, salariales ou fiscales, ne posent pas de difficultés particulières.

Dans la plupart des cas, le niveau de détail obtenu n'a rien à envier au secteur moderne; parfois même, il est plus grand et il est nécessaire d'agréger: En effet, étant donné que les relevés se font sur une unité de produit, ou sur une période de temps relativement courte, les consommations intermédiaires peuvent être très détaillées pour les nécessités de la collecte (le menuisier déclarera par exemple les diverses catégories de bois qu'il a achetées, le restaurateur énumérera tous les produits ou catégories de produits achetés au cours de la période de relevé) et dépasser le niveau de détail prévu dans la nomenclature des produits utilisée.

Dans le cas du travail à domicile, le fait qu'il s'agisse d'une activité à temps partiel et pourrait-on dire, à temps perdu, n'implique pas qu'il n'y ait pas une certaine régularité de l'activité: bien au contraire, et il est relativement simple de savoir le type de produit fabriqué, le temps de travail nécessaire à sa réalisation, et la quantité et le coût de la matière première nécessaire. Dans le cas de la confection des tapis par exemple, la femme déclarera qu'elle fait en moyenne tant de lignes par jour, et qu'un tapis de tant de m² pour lequel elle dispose de tant de matière première, lui rapportera telle somme.

Les activités non sédentaires qui sont essentiellement des activités commerciales sont soumises à deux cycles principaux: celui des recettes, et celui des besoins monétaires de l'unité de consommation à laquelle appartient le vendeur. Ces activités peuvent être appréhendées, à partir de questionnaires très simples qui relèvent le montant des recettes sur une période de référence: journée d'hier ou semaine écoulée (selon le type de produits vendus), la part de ces recettes qui a été consacrée à la reconstitution (sur une base éventuellement élargie) du capital, et donc par différence, la part qui revient à l'entretien de l'unité de

consommation à laquelle appartient le vendeur, les variations quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles de ces recettes; on peut relever enfin la valeur du capital et sa répartition, selon le prix d'achat, entre le principaux produits. L'activité commerciale réalisée par les non sédentaires vient ainsi ajouter une marge commerciale supplémentaire au commerce ordinaire, grâce à un changement d'échelle dans les unités de produits vendus (la cigarette au lieu du paquet, la mesure d'huile au lieu du litre, etc. . .).

3. Résultats

Les résultats les plus significatifs sont ceux de l'enquête Tunisienne. Il est encore prématuré de donner les résultats de l'enquête nationale sur les activités économiques, en cours de réalisation en 1982-83, mais les résultats des enquêtes pilotes menées dans les branches "Bois-Ameublement," "Cuir et Chaussures," et "Réparation mécanique" donnent une bonne idée de l'importance des réajustements nécessaires. Les comptables nationaux de l'INS ont établi les Comptes 1977 pour ces trois branches, en distinguant secteur non structuré et secteur moderne,⁸ selon la définition moins de 10 emplois/10 emplois et plus.

Le tableau no. 1 donne les principaux résultats de ces travaux pour les trois branches considérées sous leurs deux composantes.

TABLEAU 1
CHIFFRE D'AFFAIRES, VALEUR AJOUTÉE ET REVENU BRUT DANS LE SECTEUR NON STRUCTURE ET LE SECTEUR MODERNE DES BRANCHES BOIS, CUIR ET MECANIQUE EN TUNISIE, EN 1977
(EN 1000 D, AUX PRIX COURANTS 1977)

	Chiffre d'affaires	Valeur ajoutée		Revenu ou excédent brut
		Totale	Par tête	
<i>Bois-Ameublement</i>				
- Secteur non structuré	24.921	13.366	1,012	10.005
- Secteur moderne	19.205	6.881	1,215	1,634
- Ensemble	44.126	20.247	1,073	11.639
<i>Cuir-Chaussures</i>				
- Secteur non structuré	15.018	5.513	1,662	4.457
- Secteur moderne	21.590	7.124	1,911	1.728
- Ensemble	36.608	12.637	1,794	6.185
<i>Réparation mécanique</i>				
- Secteur non structuré	27.073	10.023	1,023	7.829
- Secteur moderne	5.749	(1)	(1)	(1)
- Ensemble	32.822	(1)	(1)	(1)

(1) La Comptabilité Nationale Tunisienne traitait jusqu'à maintenant le secteur des services de façon globale et indifférenciée. Il n'est donc pas possible de connaître la valeur ajoutée par la branche réparation mécanique.

⁸En 1977, le secteur non structuré non localisé n'a pas été pris en compte. Mais, pour les trois branches considérées cette composante du secteur non structuré est peu importante.

Il ressort de ce tableau que la valeur ajoutée par les branches "Bois-Ameublement" et "Cuir-Chaussures," dans la Production Intérieure Brute, était sous-estimée respectivement des 2/3 et des 3/7. C'est dire l'importance des révisions auxquelles devra être conduit le planificateur.

Les résultats de l'enquête réalisée à Niamey en 1982 ne sont pas moins étonnants. Le revenu moyen de l'entrepreneur du secteur non structuré y atteint un niveau 2,5 fois supérieur au salaire maximum de base du secteur moderne. Pour le seul secteur non structuré non sédentaire ("tabliers"), il était 2,1 fois supérieur.

On remarquera que, dans leurs premiers travaux, les comptables nationaux ont opté pour l'établissement de comptes de branches distinguant secteur non structuré et secteur moderne. Cependant cette distinction ne peut être maintenue dans l'établissement du Tableau d'Entrées-Sorties, car les enquêtes n'ont pas relevé l'origine des consommations intermédiaires, ni la destination des produits. Il faut dire que ces relevés auraient considérablement alourdi la collecte, à moins de se contenter de réponses globales approximatives. Il est clair toutefois que le secteur non structuré s'approvisionne prioritairement en son sein par l'intermédiaire de petits commerçants revendeurs assurant la liaison avec les fournisseurs obligés du secteur moderne (grandes entreprises) ou de l'extérieur (importateurs). Le secteur moderne, quant à lui, ne s'approvisionne pas auprès du secteur non structuré, sauf cas de sous-traitance organisée et généralement bien circonscrite. De ce point de vue, il y a bien dualisme.

D'autre part, la distinction secteur non structuré/secteur moderne ne recouvre pas exactement la dichotomie entrepreneurs individuels/sociétés et quasi-sociétés. Bien que de nombreux indices aient montré que le critère de la taille constituait une bonne approximation, il est néanmoins certain que la meilleure solution est celle qui privilégie le critère de la comptabilité avec bilan, seules quelques sociétés de fait pouvant faire exception et ne pas disposer de comptabilité. Il n'est pas exclu également que quelques entrepreneurs individuels tiennent une comptabilité conforme au plan comptable, mais leur taille les range de fait dans les quasi-sociétés. En tout état de cause, la connaissance du statut juridique des entreprises qui pourraient faire exception devrait permettre d'homogénéiser la population des deux secteurs et de régler les litiges éventuels.

Quelles que soient les améliorations que l'on peut apporter au système d'intégration du secteur non structuré dans les comptes nationaux il est clair que la prise en compte de ce secteur rapprochera les planificateurs des réalités d'une économie dont la partie immergée est suffisamment importante pour rendre caduques certaines mesures de politique économique, ou du moins éteindre ou détourner leurs effets attendus.

Si en effet, sans attendre les résultats de l'Enquête Nationale Tunisienne sur les Activités Economiques, on émet quelques hypothèses sur le niveau de la valeur ajoutée par tête des autres branches du secteur non structuré, on peut estimer que la valeur ajoutée des branches manufacturières était sous-estimée en 1977, de près de 46 pour-cent. C'est dire qu'après prise en compte du secteur non structuré du Bâtiment, des Services et du Commerce, la réévaluation serait au bas mot d'au moins 10 pour-cent de la PIB. Encore ce pourcentage ne

mesure-t-il pas la contribution du secteur non structuré à la formation de la PIB. Il n'est qu'une mesure de l'erreur due à l'inadaptation des concepts et méthodes de collecte utilisés jusqu'à présent.

Par là, il ne s'agit pas de trouver une méthode permettant de gonfler l'évaluation des PIB dont les taux d'accroissement en valeur réelle ont fâcheusement tendance à diminuer, mais bien de prendre conscience que la richesse se crée (ou que le développement s'opère) en des lieux et par des moyens que l'imagination des planificateurs n'a pas toujours pu prévoir ou prendre en compte, réduite qu'elle était par l'insuffisance des données statistiques disponibles.